



Après avoir critiqué l'islam sur Internet, une lycéenne porte plainte pour menaces de mort

L'adolescente est devenue la cible de nombreuses insultes et menaces pour avoir violemment critiqué l'islam dans une vidéo filmée face caméra sur les réseaux sociaux.

En quelques jours, la vidéo a fait le tour des réseaux sociaux, récoltant son lot de commentaires haineux ou de messages de soutien. On y voit Mila, une lycéenne de 16 ans, critiquer violemment l'islam, évoquant le Coran et une religion "de merde".

Tout commence le 18 janvier dernier, lorsque la jeune fille décide de se filmer en direct sur Instagram. Elle confie à sa communauté sa passion du chant, mais est vite prise à partie par un internaute, qui commence à la "draguer de manière insistante", raconte le magazine Marianne. La jeune femme, qui affiche le drapeau LGBT sur son profil et est ouvertement lesbienne, le recadre. Le ton monte rapidement, et les insultes fusent. "Sale gouine", lance notamment l'internaute, l'accusant à la fois de racisme et d'islamophobie.

LIRE AUSSI >> Lutte contre la haine en ligne : l'Assemblée adopte le projet de loi controversé

Mila réagit alors dans une vidéo, dans laquelle elle ne mâche pas ses mots. "Je déteste la religion, le Coran, il n'y a que de la haine là-dedans, l'islam c'est de la merde, c'est ce que je pense", martèle-t-elle, face caméra. "Il y a encore des gens qui vont s'exciter, j'en ai clairement rien à foutre, je dis ce que je veux, ce que je pense. Votre religion c'est de la merde, votre Dieu, je lui mets un doigt dans le trou du c**, merci, au revoir".

#JeSuisMila VS #JeNeSuisPasMila

Il n'en fallait pas plus pour que la vidéo devienne virale, notamment sur Twitter, où les messages d'insultes et les menaces se comptent par dizaines. Une partie des internautes défendent la jeune lycéenne, via le hashtag #JeSuisMila, vite contré par le mot clé #JeNeSuisPasMila.

L'affaire prend alors de l'ampleur, amenant certaines personnalités politiques à prendre partie. "Les propos de cette jeune fille sont la description orale des caricatures de Charlie, ni plus ni moins", affirme sur Twitter Marine Le Pen.

"On peut trouver ça vulgaire, mais on ne peut pas accepter que, pour cela, certains la condamnent à mort, en France, au XXI^e siècle", ajoute la présidente du Rassemblement National (RN).

"Insultée, menacée par des haineux de toute la France. Récupérée par les extrême-droites qui veulent en faire un symbole. Lâchée par des militants gênés par ses mots. Elle a 16 ans. Personne ne devrait vivre ça. Le soutien pour Mila doit être total et inconditionnel", tweete de son côté Mounir Mahjoubi, ex-secrétaire d'État chargé du numérique.

Dépôt de plainte et ouverture d'une enquête

À la suite de cette vidéo, Mila aurait reçu plusieurs menaces de mort et messages de haine. Certains internautes, qui l'ont reconnue, ont également dévoilé sur les réseaux sociaux son identité complète, son adresse personnelle et celle de son lycée. "Je recevais 200 messages de pure haine à la minute", affirme-t-elle dans une interview parue sur le site féministe Bellica.

LIRE AUSSI >> Comment le gouvernement veut limiter la haine sur Internet

La jeune fille a déposé plainte, et le parquet de Vienne a ouvert une enquête pour "menaces de mort", relate France Bleu Isère ce jeudi. L'affaire a été confiée à la section des Recherches de la gendarmerie, compétente en matière de cyber-criminalité. Le procureur de Vienne a également fait appel à une association d'aide aux victimes, pour venir en aide à la lycéenne et sa famille.

Le magistrat a également ouvert une enquête pour incitation à la haine raciale, mais d'après les

éléments recueillis, "on ne peut pas pour l'instant taxer la jeune fille de racisme", indique une source proche du dossier à France Bleu Isère.